COMPTE-RENDU
REUNION DU COMITE DIRECTEUR
du Mercredi 20 Novembre 2019

Présents : Sandrine ALLEARD, Isabelle AURAY, Michel BAHIER, Serge DESPOIS, Isabelle GUICHARD, Cécile LEBLANC, Sylvia LECLERC, Bernard LEZE, Jean-Christophe ROLAND, Philippe SABOUREAU, Corinne SEVIN, Etienne TAROT, Stéphane DRAPEAU, Richard TISSIER, Gwénaëlle LEFEVRE, Fabrice SORIN.

Absent excusé : Alain DELATTRE.

20h45 : début de la séance

Bernard est de retour parmi nous. Il nous rassure en nous apprenant que son épouse va bien et qu'elle a bien récupéré.

➔ Homologation du compte-rendu de la réunion du 24/06/2019

Le compte-rendu de la réunion du 24/06/2019 n'a pas été reçu par tous les membres. Il sera renvoyé par Sandrine et sera homologué lors de la prochaine réunion.

➔ Information sur les directives organisationnelles

JC demande à chaque club de citer une personne référente pour chaque commission.
Il demande également à chaque club les noms et coordonnées du vice-président et de la secrétaire.

* Responsables des commissions :
- commission communication : JC Roland
- commission club : Isabelle Auray
- commission technique : Sandrine Alléard
- commission performance : (personne pour le moment)
- commission officiels : Philippe Saboureau.

* Référents :
- eau libre : Sandrine Alléard
- maîtres : Serge Despois
- natation artistique : ?
- water-polo : Alain Delattre
- handi natation (pas dans le département)
- natation estivale (pas dans le département)

JC propose de mettre en place les postes de trésorier-adjoint et de secrétaire-adjoint afin de pallier aux absences et aux démissions.

En attendant, Philippe Saboureau et Sandrine Alléard seront intégrés aux échanges du comité directeur.

* Club d'Evron :
Félicitations à Sylvia pour sa décoration par la DDJS.
Concernant les articles parus dans la presse (Courrier de la Mayenne et Ouest-France), le comité départemental a été mis en cause pour la non-attribution de compétition à Evron.
Le club d'Evron souhaite organiser la compétition de juin.
Il est important que chaque club puisse organiser une compétition dans l'année.
Lors de la réunion du 24 juin dernier, il avait été envisagé de faire la compétition du 17 mai à Evron ; en effet, le comité n'avait pas connaissance que le bassin était fermé à cette date.
Il a également été envisagé qu'une compétition eau libre soit organisée à Evron.
D'après Sylvia, il pourrait être possible pour le club d'Evron d'organiser une compétition à Bais (bassin extérieur 5 lignes).
Sylvia va se renseigner pour voir si la communauté de communes serait d'accord.

D'après un récent courrier de la Ligue régionale, seuls 2 bassins sont certifiés en Mayenne : il s'agit des 2 bassins de Laval.
Les clubs des autres villes doivent remplir un dossier (remis par JC) afin de faire certifier leur bassin.

* Club de Craon :
changement de président : Fabrice Sorin remplace Sandrine Alléard qui reste membre du bureau.
Gwénaëlle Lefèvre est vice-présidente.

* Récompenses water-polo :
A remettre lors d'une compétition de water-polo si possible sinon les enveloppes seront transmises au club.

* Calendrier :
Les 3 prochaines dates des réunions du comité départemental : 22 janvier – 6 mai – 9 septembre.

A noter : pour l'établissement des prochains calendriers des compétitions, ne pas organiser une compétition masters en même temps qu'une compétition jeunes. Cela empêche certains parents, officiels chez les jeunes, de nager chez les masters.

* Echanges par mail :
Ne pas oublier les formules de politesse.
Il faut envoyer les mails à la personne concernée + mettre JC et Bernard en copie.

* Location des lignes à Laval : (15h – 17h le samedi)
Quels sont les clubs intéressés ? Pour le moment Mayenne et Evron.
Prise en charge par le comité 1/3 ; les 2/3 restants sont à diviser entre les clubs utilisateurs.

* Point sur la commission officiels
Philippe a demandé la liste des officiels et des élèves à chaque club.
Il va ainsi prévoir la formation des officiels.
Philippe souhaite connaître le référent « officiels » de chaque club.
Dans le prochain projet de règlement intérieur du comité départemental, un paragraphe concernera les officiels.

Philippe souhaite réaliser une documentation pour les officiels et les élèves.

A noter : un recyclage aura lieu à Angers en janvier ou février.
Les élèves B ou A doivent être enregistrés comme élèves sur Extranat.
2 nouveaux officiels A sur le département : Christophe Bisserier (SLN) et Philippe Saboureau (SLN), ainsi que 2 nouveaux officiels B : Anne-Gaëlle Lannic (SLN) et Virginie Lallemand (SLN).
Philippe a été proposé pour être inscrit sur la liste FFN17.

JC incite les clubs à proposer des officiels A.

* Compétitions masters :
Serge regrette que les compétitions régionales masters ne « tournent » pas sur les 5 départements de la région comme cela est fait dans d'autres régions.

➔ Réflexion sur l'aspect financier du comité

Après analyse des pertes financières et des projets envisagés, il a été dressé une liste de « leviers » qu'il est possible d'actionner afin de faire face aux difficultés financières du comité.
Différents leviers pourront être utilisés selon un niveau à définir pour chacun.
Cela permettra ensuite d'établir un règlement intérieur et un projet sportif.

- engagements ?
Actuellement le montant est de 1,80 € par course individuelle (Sarthe : 2,80€, Loire-Atlantique : 3€, Vendée : 5€). Il pourrait être envisagé une augmentation progressive sur 4 ans.

- instaurer une sanction pour participation à une compétition hors département lorsqu'une compétition départementale est organisée à la même date ? (Sarthe : 55€)

- revoir l'amende pour non-présentation d'officiels ?

- facturation des forfaits non déclarés ? (dans certains départements 15€ par nage)

- revoir la prise en charge de la location de la ligne à Laval ?

- poste salarié ?
Attention, le côté humain est à prendre en compte.
Le remplacement ou la prise en charge des missions de Catherine serait difficile.
Il faut élaborer une fiche de poste et définir un temps de travail pour chaque mission.

- mettre en place un meeting départemental ?
Il faudrait qu'il « tourne » sur les piscines du département.

- mettre en place une soirée « exhibition » avec ouverture au public (par exemple 1€) pour faire découvrir les activités proposées par le département.

- faire jouer le partenariat ?

- instaurer une participation des clubs ? (autre qu'une cotisation)
Le water-polo ne paie pas de participation financière au comité.

- supprimer les cartes de récompenses ? Dans ce cas distribuer plus de médailles ?

- limiter les consommations des officiels ? Dans tous les cas, les calculer en fonction du nombre d'officiels présents sur la feuille de jury (+ entraîneurs) et non en fonction des tickets.

Bernard rappelle que la prise en charge des frais de déplacement en tant que bénévoles représente une recette pour le comité (don) ; il incite à remplir l'imprimé de « dons aux associations ».

Tous les tarifs pour l'année suivante doivent être votés en assemblée générale.
Sinon il faut organiser une assemblée générale extra-ordinaire avant la fin de la saison en cours.
Ce sont les présidents qui votent.

➔ **Prochaine réunion**

Elle aura lieu le mercredi 22 janvier 2020.

23h45 : fin de la séance.

La secrétaire,